

VILLE DE LA FERTE-BERNARD
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation 2 novembre 2021

Date d'affichage 2 novembre 2021

Nombre de conseillers

en exercice 29

présents 23 (+ 5 procurations)

votants 28

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-217201326-20211108-DEL_21_11_08_18-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/11/2021

Affichage : 21/10/2021



L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN

Le HUIT NOVEMBRE à Vingt heures,

Le Conseil Municipal de la Ville de La Ferté-Bernard, légalement convoqué en session ordinaire, s'est réuni aux Halles Denis Béalet, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier REVEAU.

Etaient présents : M. Didier REVEAU, Mme Cécile KNITTEL, M. Gérard GUESNE, Mme Sylvie SEQUEIRA, Mme Christiane VAN RYSSEL, M. Laurent PHILIBERT, Mme Edith ALIX, M. Nicolas CHABLE, Mme Bénédicte MARCHAIS, M. Dominique MORANCE, M. Eric PAPILLON, Mme Marie DENONELLE, Mme Françoise PELLODI, Mme Sandra TRASSART-ROQUAIN, M. Christophe BISI, M. Lionel COURTEMANCHE, Mme Catherine CHANTEPIE, M. Franck POTAUFEUX, M. Gaëtan THOMAS, M. Emmanuel VIGNERON, M. Emmanuel BOIS, M. Nicolas GUILLARD, M. Carl GUILLEMIN.

Excusés : Mme Audrey MAMONTEIL (Pouvoir donné à Sylvie SEQUEIRA), Mme Delphine LETESSIER (Pouvoir donné à Gérard GUESNE), Mme Marie-Hélène TROUILLOT (Pouvoir donné à Christiane VAN RYSSEL), Mme Sophie DOLLON (Pouvoir donné à Didier REVEAU), Mme Olivia JAMAIN (Pouvoir donné à Lionel COURTEMANCHE), M. Thierry BODIN.

Il a été, suivant les prescriptions de la loi du 5 avril 1884, procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil.

Madame Marie DENONELLE a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

RUES JEAN COURTOIS ET LÉO DELIBES – VOIES DOUCES – PLAN DE FINANCEMENT DÉFINITIF / FONDS LEADER

Le Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le rapport du Maire,

Considérant que les travaux des rues Jean Courtois et Léo Délibes sont achevés depuis le mois de juin dernier,

Considérant que le montant de l'opération s'élève à 1 432 602,15 € HT,

Considérant qu'afin de financer ces aménagements, la commune a déposé des dossiers de subvention auprès de partenaires financiers. A ce jour, le montant des subventions attribué s'élève à 539 358,55 €, soit environ 37,64 % du montant HT des dépenses.

Les partenaires financiers sont les suivants :

- Etat pour 288 956,55 €
- Conseil Régional pour 60 000 €
- Conseil départemental pour 165 402 €

- Communauté de communes : 25 000 € (voirie et accessibilité).

Il convient de déposer un dossier auprès du Perche Sarthois, au titre des Fonds Leader. Le montant de la subvention susceptible d'être octroyé à la collectivité est de 20 000 € (conformément au plan de financement ci-dessous).

FONDS LEADER - FICHE ACTION 19.2-12 "Développement des modes de déplacements doux piétons et cyclistes sur le territoire"
PLAN DE FINANCEMENT DEFINITIF

DEPENSES	Montant total des dépenses HT	Dépenses subventionnables au titre du LEADER HT	RECETTES	
Opération MO LFB	1 202 602,15 €	525 332,56 €	SUBVENTIONS/DOTATIONS	559 358,55 €
Montant des travaux	1 160 156,15 €	525 332,56 €	Etat - DETR 2020	288 956,55 €
Lot 1 - Terrassement Assainissement Voirie	1 046 259,71 €	525 332,56 €	CCHS - fonds de concours 2020 voirie	12 500,00 €
Lot 2 - Adduction Eau Potable	68 433,00 €	0,00 €	CCHS - fonds de concours 2020 accessibilité	12 500,00 €
Lot 3 - Eclairage Public	45 463,44 €	0,00 €	Europe - LEADER "action 12" liaisons douces	20 000,00 €
DIVERS	2 090,00 €	0,00 €	Conseil Régional - CTR	60 000,00 €
Parutions JAL	1 500,00 €	0,00 €	Conseil départemental - Fonds relance territoire	165 402,00 €
Publicité médialex	590,00 €	0,00 €		
MISSIONS	40 356,00 €	0,00 €		
Maitrise d'Œuvre	32 006,00 €	0,00 €		
SPS	2 600,00 €	0,00 €		
Géomètre	2 150,00 €	0,00 €		
CBTP recherche amiante enrobé existant	3 600,00 €	0,00 €		
	total HT		AUTOFINANCEMENT COMMUNAL	873 243,60 €
Participation Travaux CD 72	230 000,00 €			
Rue Jean Courtois	97 000,00 €			
Réseaux Electricité	62 000,00 €			
Réseaux Téléphoniques	35 000,00 €			
Rue Léo Delibes	133 000,00 €			
Réseaux Electricité	78 000,00 €			
Réseaux Téléphoniques	55 000,00 €			
MONTANT TOTAL DEPENSES	1 432 602,15 €	525 332,56 €	MONTANT TOTAL RECETTES	1 432 602,15 €

Après en avoir délibéré,

APPROUVE l'opération,

ADOPTE le plan de financement ci-dessus,

AUTORISE Monsieur le Maire ou l'un de ses adjoints à :

- A solliciter la subvention auprès du Perche Sarthois au titre des Fonds Leader pour un montant de 20 000 €, et préciser que « dans le cas où les financements externes seraient inférieurs l'autofinancement prendrait en charge la différence »,
- Signer tous documents, effectuer toutes démarches visant à l'obtention de ces aides financières.

A l'unanimité des membres votants,

Voix pour : 28

Voix contre : 0

Abstention : 0

Pour Copie conforme

Le Maire

Didier REVEAU